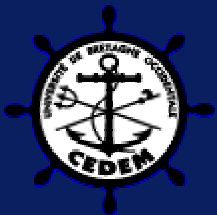




Le droit de l'Internet L'Internet du droit

Par Ch. Marques et Y. Rabuteau
CEDEM - Brest



Le droit de l'internet

Remarques préliminaires



- Il n'y a pas encore un **droit de l'internet**
- Le juge applique des règles qui ne sont pas spécifiques
- Des chantiers législatifs sont en cours

Peut-on tout dire sur le réseau ?

L'apport des arrêts concernant le racisme et le révisionnisme

- L'application de la loi sur la presse
- La possibilité de poursuivre en France un site hébergé à l'étranger
- L'aménagement de la loi sur la presse

Peut-on tout dire sur le réseau ?

La diffamation

Peut-on tout faire sur le réseau ?

- On ne peut pas tout vendre
- Il faut respecter les règles de la propriété intellectuelle...

Propriété intellectuelle...



TOTAL MENT
TOTAL MENT
TOTAL MENT
TOTALEMENT
RESPONSABLE!

Vous ne viendrez plus chez nous, même par hasard.



Préserver ses droits

- Conserver la preuve
- Faire cesser le trouble
- Obtenir réparation



L'Internet du Droit

... ou ce qu'apporte Internet au Droit
dans la gestion d'une pollution
accidentelle majeure.

L 'Internet du droit

Dans une pollution accidentelle majeure

C 'est d 'abord :

- Un outil de recherche et un espace d 'échange au service de la communauté juridique et du public

Une illustration :

- l'information juridique en ligne sur la pollution de l'Erka

Un outil de recherche et un espace d'échange au service de la communauté juridique et du public

Un plus en terme de

- recherche et documentation

Une qualité

- adapté en temps de crise

Mais pour l'instant

- un déficit de ressources juridiques spécifiques

Une illustration : L'information juridique en ligne sur la pollution de l'Erika

- le site marenoire.org
- informer pour permettre le débat
- apporter des réponses sur le droit applicable

Les possibilités d 'Internet au service du public

- renvoyer à des sites apportant des précisions sur l 'information demandée (liens hypertextes)
- rédiger et mettre en ligne une page consultable par tous
- utiliser le courrier électronique

En conclusion :

- Internet est très bien adapté au traitement de l'information et des données juridiques ;
- face à une pollution, un site offrant un service d'information et de documentation juridique à l'usage des autorités chargées de la lutte, des victimes, des médias et du public, doit trouver sa place sur le réseau mondial ;

- *FIN* -

Christophe Marques - Yann Rabuteau

CEDEM - UBO - BREST